

**Compte rendu**  
**du Conseil Municipal**  
**de la séance du jeudi 12 mai 2022**

Secrétaire de la séance : Evelyne FILLEUL

Présents : Habib FENNI, Françoise CHABERT, Franck ROCHE, Marc ROSSBURGER, Evelyne FILLEUL, Isabelle MAIGNE, Eric TOURNIER, Jean VERGNE, Jeanne REAL, Gilbert JENNY, Jean-Marc MORAND, Pauline PHILIPPE

Excusés : Natacha CESSAC, Alain GOUYGOU, Chantal GUERBY-AUSSEL, Laurent MOSKALIK, Céline FLESCHE

Pouvoirs : Emmanuel COULOMBS par Habib FENNI, Nicolas DUPONT par Franck ROCHE

Ordre du jour :

- 1 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 1 : VRD
- 2 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 2 : Gros œuvre
- 3 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 3 : Charpente couverture zinc
- 4 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 4 : Étanchéité
- 5 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 5 : Menuiseries extérieures
- 6 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 6 : Menuiseries intérieures
- 7 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds
- 8 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 8 : Électricité
- 9 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 9 : Plomberie
- 10 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 10 : Carrelage faïence
- 11 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 11 : Peinture
- 12 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 12 : Sol-souple
- 13 – Délibération construction école – Choix entreprise – Lot N° 13 : Photovoltaïque
- 14 – Points divers

**Délibérations du conseil** :

Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°1 - VRD

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

- Lot n° 3 : Charpente couverture zinc
- Lot n° 4 : Étanchéité
- Lot n° 5 : Menuiseries extérieures
- Lot n° 6 : Menuiseries intérieures
- Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds
- Lot n° 8 : Électricité
- Lot n° 9 : Plomberie
- Lot n° 10 : Carrelage faïence
- Lot n° 11 : Peinture
- Lot n° 12 : Sol-souple
- Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9. La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°1 les dossiers de six candidats :

<b>Candidats – Lot 1</b>
<p><b>MARCOULY SARL</b>  Fon Goudou – BP27 – 46700 PUY L'ÉVÊQUE  Tel : 05 65 21 33 71  Adresse électronique : <a href="mailto:contact@marcouly.fr">contact@marcouly.fr</a>  Siret : 305 024 622 00014</p>
<p><b>SNC EIFFAGE ROUTE GRAND SUD Établissement MIDI PYRÉNÉES Agence QUERCY</b>  Les Empeaux – 46090 MAXOU  Tel : 05 65 30 94 03  Adresse électronique : <a href="mailto:mickeal.perrolan@eiffage.com">mickeal.perrolan@eiffage.com</a>  Siret : 398 762 211 00512</p>
<p><b>COLAS FRANCE SAS</b>  1 Rue du Colonel Pierre Avia – 46130 BRETENOUX  Tel : 05 65 38 41 62  Adresse électronique : <a href="mailto:sylvia.meydieu@colas.com">sylvia.meydieu@colas.com</a>  Siret : 329 338 883 02639</p>
<p><b>Spie Batignolles MALET</b>  Les Escrozes – 19100 BRIVE LA GAILLARDE  Tel : 05 56 50 50 28  Adresse électronique : <a href="mailto:bordeaux.malet@spiebatignolles.fr">bordeaux.malet@spiebatignolles.fr</a>  Siret : 302 698 873 00601</p>

<p style="text-align: center;"><b>SAS PIGNOT TP</b> ZA de la Galive – 19600 19600 ST PANTALÉON DE LARCHE Tel : 05 55 17 08 32 Adresse électronique : <a href="mailto:contact@pignot-tp.fr">contact@pignot-tp.fr</a> Siret : 413 422 783 00030</p>
<p style="text-align: center;"><b>SIORAT SAS – Agence de Boulazac</b> ZA Les Rebières – 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE Tel : 05 57 55 58 93 Adresse électronique : <a href="mailto:libourneso@siorat.fr">libourneso@siorat.fr</a> Siret : 676 820 137 00401</p>

Les six offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre SAS PIGNOT TP
- 2) Offre Spie Batignolles MALET
- 3) Offre MARCOULY SARL
- 4) Offre SNC EIFFAGE ROUTE GRAND SUD
- 5) Offre COLAS FRANCE SAS
- 6) Offre SIORAT SAS

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°1 du marché à la SAS PIGNOT TP pour un montant total HT de 351 360.52 Euros (trois cent cinquante et un mille trois cent soixante euros et cinquante-deux centimes).

#### Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°2 - Gros œuvre

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9.  
La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°2 les dossiers de deux candidats :

<b>Candidats – Lot 2</b>
<p><b>SARL POUQUET</b> 31 route de Brive 19000 TULLE Tel : 05 55 20 09 84 Adresse électronique : <a href="mailto:pouquetbtp@pouquetbtp.com">pouquetbtp@pouquetbtp.com</a> Siret : 378 064 000 00029</p>
<p><b>SAS PAROUREAU ENTREPRISE</b> 137 rue Romain Rolland – 19100 BRIVE Tel : 05 55 87 50 65 Adresse électronique : <a href="mailto:veronique.chastang@paroureau.fr">veronique.chastang@paroureau.fr</a> Siret : 381 704 527 00013</p>

Les deux offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre SARL POUQUET
- 2) Offre SAS PAROUREAU ENTREPRISE

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°2 du marché à la SARL POUQUET pour un montant total HT de 377 865.98 Euros (trois cent soixante-dix-sept mille huit cent soixante-cinq euros et quatre-vingt-dix-huit centimes) offre plus variante.

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°2 de ce marché l'offre avec variante de la SARL POUQUET pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

#### Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°3 - Charpente couverture zinc

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).  
Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

- Lot n° 2 : Gros œuvre
- Lot n° 3 : Charpente couverture zinc
- Lot n° 4 : Étanchéité
- Lot n° 5 : Menuiseries extérieures
- Lot n° 6 : Menuiseries intérieures
- Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds
- Lot n° 8 : Électricité
- Lot n° 9 : Plomberie
- Lot n° 10 : Carrelage faïence
- Lot n° 11 : Peinture
- Lot n° 12 : Sol-souple
- Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9. La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°3 les dossiers de deux candidats :

<b>Candidats – Lot 3</b>
<p><b>TOITURES MIDI-PYRÉNÉES</b>            4 Impasse Jean-Sébastien Bach – 31200 Toulouse            Tel : 05 34 25 77 12            Adresse électronique : <a href="mailto:contact@toitures-mp.fr">contact@toitures-mp.fr</a>            Siret : 351 670 047 00031</p>
<p><b>ADB BATITOIT SARL</b>            4 Rue de Labarthe – 65460 BOURS            Tel : 05 62 36 76 04            Adresse électronique : <a href="mailto:g.debosschere@adb-batitoit.fr">g.debosschere@adb-batitoit.fr</a>            Siret : 505 043 059 00011</p>

Les deux offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre ADB BATITOIT SARL
- 2) Offre TOITURES MIDI-PYRÉNÉES

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°3 du marché à la SARL ADB BATITOIT pour un montant total HT de 372 089.05 Euros (trois cent soixante-douze mille quatre-vingt-neuf euros et cinq centimes).

Ouï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1

**ABSTENTION (E. FILLEUL) :**

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°3 de ce marché l'offre de la SARLS ADB BATITOIT pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°4 - Etanchéité

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9. La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°4 les dossiers de deux candidats :

<b>Candidats – Lot 4</b>
MCEB 16 Ter route de Gagnac 31150 FENOUILLET

Tél : 05 62 79 17 88 Adresse électronique : <a href="mailto:contact@mceb-entreprise.fr">contact@mceb-entreprise.fr</a> Siret : 799 384 375 00025
EPE 28 route de Paris 31150 FENOUILLET Tél : 05 62 22 12 19 Adresse électronique : <a href="mailto:contact@epe-etancheite.com">contact@epe-etancheite.com</a> Siret : 543 472 425 00033

Les deux offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre MCEB
- 2) Offre EPE

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°4 du marché à l'entreprise MCEB pour un montant total HT de 45 463.74 Euros (quarante-cinq mille quatre cent soixante-trois euros et soixante-quatorze centimes).

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°4 de ce marché l'offre de l'entreprise MCEB pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

#### Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°5 - Menuiseries extérieures

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9.  
La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°5 les dossiers de six candidats :

<b>Candidats – Lot 5</b>
<p><b>SAS MENUISERIE DELNAUD</b> ZA les Bégourines – 46500 ROCAMADOUR Tél : 05 65 33 62 24 Adresse électronique : <a href="mailto:contact@menuiseriedelnaud-rocamadour.com">contact@menuiseriedelnaud-rocamadour.com</a> Siret : 335 294 526 00017</p>
<p><b>PVC SYSTÈME 46</b> 47 Avenue de Sarlat – 46200 SOUILLAC Tel : 05 65 32 69 81 Adresse électronique : <a href="mailto:pvc.systeme@orange.fr">pvc.systeme@orange.fr</a> Siret : 826 426 121 00010</p>
<p><b>SAS MANIERE ET MAS</b> 14 Rue du Commandant Lherminier – 19100 BRIVE Tel : 05 55 87 44 80 Adresse électronique : <a href="mailto:manmas-damien@hotmail.com">manmas-damien@hotmail.com</a> Siret : 332 374 826 00011</p>
<p><b>SARL BOUDIE</b> ZA La Galive – Rue du Moulin - 19600 ST PANTALÉON DE LARCHE Tel : 05 55 87 58 15 Adresse électronique : <a href="mailto:sarl.boudie@boudie.fr">sarl.boudie@boudie.fr</a> Siret : 449 284 371 00027</p>
<p><b>SARL PAROUTEAU MENUISERIES</b> 11 Impasse des Escrozes – 19100 BRIVE Tel : 05 55 24 24 75 Adresse électronique : <a href="mailto:parouteaumenuiseries@orange.fr">parouteaumenuiseries@orange.fr</a> Siret : 418 653 697 00015</p>
<p><b>POINT VERRE MIROITERIE - SAS CLAUDE LAUMOND</b> ZI Lafarrayrie – 46100 FIGEAC Tel : 04 71 63 59 30 Adresse électronique : <a href="mailto:sophie@laumond.fr">sophie@laumond.fr</a> Siret : 315 067 611 00055</p>

Les six offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre SAS MANIERE ET MAS
- 2) Offre SARL BOUDIE
- 3) Offre SARL PAROUTEAU MENUISERIES

- 4) Offre POINT VERRE MIROITERIE - SAS CLAUDE LAUMOND
- 5) Offre PVC SYSTÈME 46
- 6) Offre SAS MENUISERIE DELNAUD

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°5 du marché à la SAS MANIÈRE ET MAS pour un montant total HT de 181 938.00 Euros (cent quatre-vingt-un mille neuf cent trente-huit euros).

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°5 de ce marché l'offre de la SAS MANIÈRE ET MAS pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

#### Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°6 - Menuiseries intérieures

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9.

La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°6 le dossier d'un candidat :

Candidat – Lot 6
<p style="text-align: center;"><b>SAS MENUISERIE DELNAUD</b> ZA les Bégourines – 46500 ROCAMADOUR Tél : 05 65 33 62 24 Adresse électronique : <a href="mailto:contact@menuiseriedelnaud-rocamadour.com">contact@menuiseriedelnaud-rocamadour.com</a> Siret : 335 294 526 00017</p>

L'offre du candidat a été analysée. Il en ressort le classement suivant :

1) Offre SAS MENUISERIE DELNAUD

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°6 du marché à la SAS MENUISERIE DELNAUD pour un montant total HT de 76 500.98 Euros (Soixante-seize mille cinq cents euros et quatre-vingt-dix-huit centimes).

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°6 de ce marché l'offre de la SAS MENUISERIE DELNAUD pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

#### Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°7 - Cloisons doublages faux-plafonds

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infirmité pour les lots n° 4 ; 6 et 9.

La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°7 les dossiers de trois candidats :

<b>Candidats – Lot 7</b>
<b>SAS JACQUES SUDRIE &amp; FILS</b> La Barde – 24 260 LE BUGUE Tél : 05 53 07 12 034 Adresse électronique : <a href="mailto:sudrie.le.bugue@wanadoo.fr">sudrie.le.bugue@wanadoo.fr</a> Siret : 321 522 831 00015
<b>SAS PEREIRA</b> ZAC de la solane – 19000 TULLE Tel : 05 55 26 11 24 Adresse électronique : <a href="mailto:sarlpereira19@orange.fr">sarlpereira19@orange.fr</a> Siret : 389 255 027 00028
<b>SAS DESCAT</b> Route de Rond – 19270 DONZENAC Tél : 05 55 22 16 16 Adresse électronique : <a href="mailto:contact@descat.fr">contact@descat.fr</a> Siret : 411 543 598 00022

Les trois offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre SAS PEREIRA
- 2) Offre SAS DESCAT
- 3) Offre SAS JACQUES SUDRIE & FILS

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°7 du marché à la SAS PEREIRA pour un montant total HT de 136 373.00 Euros (cent trente-six mille trois cent soixante-treize euros).

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°7 de ce marché l'offre de la SAS PEREIRA pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°8 - Électricité

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9.

La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°8 les dossiers de deux candidats :

<b>Candidats – Lot 8</b>
<p><b>SA. SCOP AVENIR ÉLECTRIQUE DE LIMOGES</b> 99 Rue Henri Giffard – 87020 LIMOGES CEDEX 9 Établissement de Brive ZI de la Marquisie – 19600 ST PANTALÉON DE LARCHE Tél : 05 55 74 11 15    aelbrive@avenieelec.fr Siret : 757 500 632 00034</p>
<p><b>GROUPE FAUCHE SAS - Agence de MERCUÈS</b> ZAC Grand Champ - 46090 MERCUÈS Tél : 05.65.20.36.70 Adresse électronique : info-cahors@fauche.com Siret : 308 250 570 00436</p>

Les deux offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre GROUPE FAUCHE SAS - Agence de MERCUÈS
- 2) Offre SA. SCOP AVENIR ÉLECTRIQUE DE LIMOGES

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°8 du marché à GROUPE FAUCHE SAS - Agence de MERCUÈS pour un montant total HT de 119 480.29 Euros (cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt euros et vingt-neuf centimes).

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°8 de ce marché l'offre de la SAS GROUPE FAUCHE - Agence de MERCUÈS pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

#### Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°9 - Plomberie

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte). Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infirmité pour les lots n° 4 ; 6 et 9.

La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°9 les dossiers de deux candidats :

<b>Candidats – Lot 9</b>
GCM 1489 Avenue d'Italie, ZA Albasud, 82000 MONTAUBAN Courriel : gcm@groupe- climater.com Tél. : 05.63.65.85.22 SIRET : 397 560 475 00055
BOUSQUET ZA du Wolf, 12300 FIRMI Courriel : contact@bousquet- sas.com Tél : 05 65 43 78 20 SIRET : 353 228 216 00027

Les deux offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre GCM
- 2) Offre BOUSQUET

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°9 du marché à l'entreprise GCM pour un montant total HT de 449 416.94 Euros (quatre cent quarante-neuf mille quatre cent seize euros et quatre-vingt-quatorze centimes).

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°9 de ce marché l'offre de l'entreprise GCM pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

#### Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°10 - Carrelage faïence

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

- Lot n° 6 : Menuiseries intérieures
- Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds
- Lot n° 8 : Électricité
- Lot n° 9 : Plomberie
- Lot n° 10 : Carrelage faïence
- Lot n° 11 : Peinture
- Lot n° 12 : Sol-souple
- Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9. La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°10 les dossiers de cinq candidats :

<b>Candidats – Lot 10</b>
<p><b>SAS BREL</b>            1 Rue Blaise Pascal – 24200 SARLAT            Tél : 05 53 59 02 48            Adresse électronique : <a href="mailto:ets.brel@gmail.com">ets.brel@gmail.com</a>            Siret : 915 980 122 00088</p>
<p><b>SARL ES CARRELAGE</b>            3 Rue Theodore Géricault – 19100 BRIVE            Tel : 06 03 68 89 25            Adresse électronique : <a href="mailto:es.carrelage@yahoo.fr">es.carrelage@yahoo.fr</a>            Siret : 538 616 566 00013</p>
<p><b>SARL COMPAGNONS CARRELEURS ASSOCIES</b>            32 Rue de La Vézère – 19600 ST PANTALÉON DE LARCHE            Tel : 05 55 86 83 60            Adresse électronique : <a href="mailto:compagnons.carreleurs@wanadoo.fr">compagnons.carreleurs@wanadoo.fr</a>            Siret : 383 331 642 00017</p>
<p><b>SARL MERTZ CARRELAGE</b>            ZA Pech D'Alon – 46100 FIGEAC            Tel : 05 65 10 67 18            Adresse électronique : <a href="mailto:contact@mertzcarrelage.fr">contact@mertzcarrelage.fr</a>            Siret : 889 416 038 00046</p>
<p><b>EURL PITARQUE</b>            Lieu-dit : L'Hermitage – 46110 CARENNAC            Tel : 05 65 10 64 47            Adresse électronique : <a href="mailto:carrelage.pierre.pitarque@orange.fr">carrelage.pierre.pitarque@orange.fr</a>            Siret : 843 242 629 00023</p>

Les cinq offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre SARL COMPAGNONS CARRELEURS ASSOCIES
- 2) Offre SARL MERTZ CARRELAGE
- 3) Offre SAS BREL
- 4) Offre SARL ES CARRELAGE
- 5) Offre EURL PITARQUE

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°10 du marché à la SARL COMPAGNONS CARRELEURS ASSOCIES pour un montant total HT de 17 796.10 Euros (dix-sept mille sept cent quatre-vingt-seize euros et dix centimes).

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°10 de ce marché l'offre de la SARL COMPAGNONS CARRELEURS ASSOCIES pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

#### Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°11 - Peinture

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9.  
La date de remise des dossiers : candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°11 les dossiers de trois candidats :

<b>Candidats – Lot 11</b>
<b>SARL AYMARD</b> 14, rue de la Borie – 46 200 SOUILLAC Tél 05 65 37 09 85 Adresse électronique : <a href="mailto:sarlaymard@wanadoo.fr">sarlaymard@wanadoo.fr</a> Siret : 382 368 447 00027
<b>SAS PEREIRA</b> ZAC de la solane – 19000 TULLE Tel : 05 55 26 11 24 Adresse électronique : <a href="mailto:sarlpereira19@orange.fr">sarlpereira19@orange.fr</a> Siret : 389 255 027 00028
<b>SAS DESCAT</b> Route de Rond – 19270 DONZENAC Tél : 05 55 22 16 16 Adresse électronique : <a href="mailto:contact@descat.fr">contact@descat.fr</a> Siret : 411 543 598 00022

Les trois offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre SAS PEREIRA
- 2) Offre SAS DESCAT
- 3) Offre SARL AYMARD

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°11 du marché à la SAS PEREIRA pour un montant total HT de 33 000.00 Euros (trente-trois mille euros).

Ouï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°11 de ce marché l'offre de la SAS PEREIRA pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

#### Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°12 - Sol-souple

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la

publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infirmité pour les lots n° 4 ; 6 et 9. La date de remise des dossiers / candidatures et offres fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°12 les dossiers de quatre candidats :

<b>Candidats – Lot 12</b>
<b>DEVECIS - SOLS et PEINTURES BRIVISTE SARL</b> 28 Rue Louis Lépine – 19100 BRIVE Tél : 05-55-24-44-26 Adresse électronique : <a href="mailto:spb.brive@wanadoo.fr">spb.brive@wanadoo.fr</a> Siret : 442 371 845 00045
<b>SAS BREL</b> 1 Rue Blaise Pascal – 24200 SARLAT Tél : 05 53 59 02 48 Adresse électronique : <a href="mailto:ets.brel@gmail.com">ets.brel@gmail.com</a> Siret : 915 980 122 00088
<b>SARL MERTZ CARRELAGE</b> ZA Pech D'Alon – 46100 FIGEAC Tel : 05 65 10 67 18 Adresse électronique : <a href="mailto:contact@mertzcarrelage.fr">contact@mertzcarrelage.fr</a> Siret : 889 416 038 00046

**SAS DESCAT**

Route de Rond – 19270 DONZENAC  
Tél : 05 55 22 16 16  
Adresse électronique : contact@descat.fr  
Siret : 411 543 598 00022

Les quatre offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre DEVECIS - SOLS et PEINTURES BRIVISTE SARL
- 2) Offre SARL MERTZ CARRELAGE
- 3) Offre SAS DESCAT
- 4) Offre SAS BREL

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°12 du marché à la SARL DEVECIS - SOLS et PEINTURES BRIVISTE pour un montant total HT de 46 802.00 Euros (quarante-six mille huit cent deux euros).

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°12 de ce marché l'offre de la SARL DEVECIS - SOLS et PEINTURES BRIVISTE pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

Travaux construction école - Choix entreprise - Lot n°13 - Photovoltaïque

Monsieur le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché de travaux relatif à la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune déléguée de Cressensac dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (procédure adaptée ouverte).

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 30 décembre 2021 pour treize lots :

Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente couverture zinc

Lot n° 4 : Étanchéité

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures

Lot n° 7 : Cloisons doublages faux-plafonds

Lot n° 8 : Électricité

Lot n° 9 : Plomberie

Lot n° 10 : Carrelage faïence

Lot n° 11 : Peinture

Lot n° 12 : Sol-souple

Lot n° 13 : Photovoltaïque

La date de remise des dossiers (candidatures et offres) avait été fixée au 07/02/2022 à 17h00.

Suite à la réception des offres, il a été décidé de refaire un avis d'appel public à concurrence publié le 05 avril 2022 pour cause d'infructuosité pour les lots n° 4 ; 6 et 9.  
La date de remise des dossiers : candidatures et offres) fixée au 26 avril 2022 à 16h00.

À cette date, la commune de CRESSENSAC-SARRAZAC a réceptionné pour le lot n°13 les dossiers de deux candidats :

<b>Candidats – Lot 13</b>
<p><b>AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES SCOP SA</b> 99 Rue Henri Giffard – BP1522 – 87020 LIMOGES Cedex 9 Tel : 05 55 35 83 83 Adresse électronique : <a href="mailto:appeloffres@avenirelec.fr">appeloffres@avenirelec.fr</a> Siret : 757 500 632 00026</p>
<p><b>SPIE CITYNETWORKS</b> 15 Rue du Pech Clary – 46090 LAMAGDELEINE Tel : 05 63 48 41 95 Adresse électronique : <a href="mailto:nabil.matrag@spie.com">nabil.matrag@spie.com</a> Siret : 434 085 395 00748</p>

Les deux offres des candidats ont été analysées. Il en ressort le classement suivant :

- 1) Offre AVENIR ÉLECTRIQUE DE LIMOGES SCOP SA
- 2) Offre SPIE CITYNETWORKS

Monsieur le Maire propose d'attribuer le lot n°13 du marché à la SA AVENIR ÉLECTRIQUE DE LIMOGES SCOP pour un montant total HT de 75 966.76 Euros (soixante-quinze mille neuf cent soixante-six euros et soixante-seize centimes).

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°13 de ce marché l'offre de la SA AVENIR ÉLECTRIQUE DE LIMOGES SCOP pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « POUR » et 1 ABSTENTION (E. FILLEUL) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire, et décide de retenir pour le lot n°1 de ce marché l'offre de la SAS PIGNOT TP pour les travaux, cités en objet, pour le montant défini ci-avant.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

Monsieur le Maire précise que ce chantier n'impactera pas les autres projets de la commune. Les subventions de ce chantier ont été obtenues (État, Conseil régional, Conseil départemental, Communauté de communes).

Il précise que ce bâtiment sera un bâtiment BEPOS, ce qui a octroyé des montants plus élevés de subventions.

L'emprunt réalisé pour ce projet a été négocié au meilleur taux possible à savoir 0.87 %.

Monsieur le Maire rajoute que la crise actuelle a réellement fait augmenter les coûts des matériaux. Ce projet a été revu à la baisse dans ces surfaces afin de dépasser de très peu l'enveloppe allouée à ce chantier. Le reste à charge pour la commune sera financé par de l'autofinancement.

Une réunion avec toutes les entreprises sera organisée dans les prochains jours afin de caler le calendrier des travaux.

L'ouverture du chantier est prévue pour le 1<sup>er</sup> juin 2022 et sa fin pour juillet 2023.

Monsieur VERGNE demande une précision sur le lot « Plomberie », les prévisions de l'architecte étaient de moitié du prix retenu. Monsieur le Maire les matériaux ont augmenté, de plus ce lot comprend la géothermie.

Monsieur le Maire précise que ce projet de construction d'un groupe scolaire est le plus important du département du LOT actuellement.

Fin de séance : 21h15